

**Appel a soutenir Romain Leroy au tribunal de grenoble, le 14 juin prochain à 14 h pour son appel suite à la 2eme mutinerie au quartier maison centrale de la nouvelle taule de Valence.**

« Quand les écrits ne font rien que reste-il à part les actes ? »  
dira Romain Leroy, devant la justice

Le 27 novembre dernier, une mutinerie éclate au quartier maison centrale de la taule de Valence. C'est la deuxième mutinerie dans cette prison en l'espace de 2 mois, après seulement un an de fonctionnement. Soit disant, Une aile est saccagée, des millions d'euros pour réparer tout ça, selon le daubé (torchon local ) rallié du côté des matons et de l' état comme toujours ... À aucun moment, nous lirons les revendications des prisonniers concernés, ne serait-ce qu'un tout petit mot !.. leurs paroles et leurs protestations sont enfermées, comme leurs corps et leurs droits ! Les nouvelles prisons (dont celle de Valence) sont de véritables QHS modernes .. sorte de prison dans la prison. Le mouvement qui éclate dénonce les réalités d'enfermements des longues peines .. des conditions d'incarcérations strictes, abusives et intolérables dans ces nouvelles taules à la pointe « de l' inhumanité».

josé Torres déclarera lors du procès du 10 mars au tribunal de Valence:

*« y a un peu tout qui ne va pas dans cette prison. Le problème est le mauvais fonctionnement de cette maison centrale gérée comme une maison d'arrêt disciplinaire (un seul mouvement à la fois, pas de cuisine), les parloirs se passent mal car ils (les surveillants, NDLR) sont tout le temps sur notre dos. Ils ne sont pas capables de livrer les cantines. On veut fonctionner comme une vraie centrale, avec d'avantage de liberté [...] On vous parle de longues peines, de plus de convivialité, du mode de vie [...] On a demandé à parler au directeur, on les a saoulés avec ça [...] Des surveillants sont même venus nous dire de faire quelque chose ».*

### **Et que fait l'état pour rendre peu crédible cette colère collective des prisonniers ?**

il accuse seulement 2 prisonniers des dégâts matériels, les sépare, les transfère, les mate, les punit les isole et finit par les juger le 10 mars dernier. Comme le procès public de la première mutinerie, l'audience se fait à l'abri des yeux et des oreilles de la rue, puisque le tribunal est gardé et filtré par des bleus sur armés et sur-excités. ( 2 personnes subissent une interpellation, une garde à vue d'environ 24 h, et devront se présenter en novembre prochain au tribunal de valence pour violences sur personnes dépositaires de l'ordre public alors que .. c'était les tortues ninjas bleues qui étaient agressives !).

Après 6 heures de flan d'une justice hypocrite et à peine 1 heure de délibéré, Les 2 prisonniers prennent 5 ans d'enfermement en plus .. Romain Leroy, l'un des deux condamnés, a décidé de maintenir l'appel à cette décision, tandis que José Torres, lui, se rétractera quelques jours avant le délai légal. Petite pensée à lui, et à ses proches rencontrés lors du procès pour ces maudits 5 ans rajoutés à la veille de son aménagement de peine.

**le 14 juin prochain à 14 h, aura lieu l'appel à cette condamnation au tribunal de Grenoble.**

**Pour que cela ne ressemble pas au 1<sup>er</sup> procès, pour que nous puissions avoir une chance d'entrer à l'audience, pour que Romain Leroy distingue enfin le soutien aux actes de mutinerie, pour que nous puissions avoir un rapport de force face aux flics, Soyons nombreuses et nombreux lors de ce procès, alors rendez vous au trib' de Grenoble à 13 h pour soutenir Romain Leroy, colporter la voix des revendications de la mutinerie et ne pas laisser l'état enterrer les prisonniers et leurs droits.**

